

Découverte en Côte d'Ivoire
de *Calommata simoni* Pocock
[*Aran.-Orth.-Atypidae*]

par P. BLANDIN.

Dans l'état actuel des connaissances, le genre *Calommata* LUCAS est représenté en Afrique uniquement par *C. simoni* Pocock. En 1967, P. L. G. BENOIT a publié une mise au point sur cette espèce. Il précise la description, tant de la femelle que du mâle, et indique les localités d'origine des quinze exemplaires conservés les uns au British Museum, les autres au Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren, Belgique) ou au Transvaal Museum. Huit femelles proviennent du Cameroun, une du Congo, deux de Tanzanie et trois du Transvaal. Le seul mâle connu provient de l'Uganda. Les dates de capture des exemplaires de Tanzanie et du Transvaal sont précisées : les prises ont été faites en avril, mai ou juin.

Au cours de relevés systématiques effectués dans le sol à la Station d'Écologie tropicale de Lamto, en Côte d'Ivoire, située à 180 km au Nord-Ouest d'Abidjan, dans la pointe sud des savanes du pays baoulé, un exemplaire femelle a été capturé par Claude GIRARD, qui a bien voulu me le confier, et me communiquer les observations qu'il a pu faire, ainsi que quelques photographies.

1. CONDITIONS DE LA CAPTURE.

Les relevés au cours desquels la femelle de *C. simoni* a été capturée ont été effectués en savane de plateau, caractérisée par des Andropogonées, essentiellement des *Hyparrhenia*. La

strate arbustive est composée de *Piliostigma thonningii* et de *Crossopteryx febrifuga*, les Palmiers Rôniers (*Borassus aethiopum*) constituant la strate arborée. Ce type de savane s'étend sur des sols ferrugineux tropicaux très sableux, pauvres en humus, relativement acides (cf. J. DELMAS, 1967).

La capture a été effectuée le 6 mars 1968, entre 25 et 35 cm de profondeur. Le nid a malheureusement été détruit au cours du relevé et n'a pu être observé. En tout cas, la profondeur à laquelle le spécimen de *C. simoni* a été pris est en accord avec les données de VAN DAM et ROBERTS, citées par P. L. G. BENOIT, qui indiquent que le terrier de l'espèce est constitué d'un tube long de 27 à 30 cm s'enfonçant verticalement dans le sol.

2. OBSERVATIONS BIOLOGIQUES.

Claude GIRARD a pu conserver vivant l'exemplaire capturé pendant quelque temps, dans un cristallin rempli de terre. L'animal a confectionné un terrier; ce travail a été accompli de nuit. L'Araignée rejetant la terre derrière elle à mesure qu'elle s'enfonce, aucun orifice n'est visible à la surface du sol. Or, d'après les observations de VAN DAM et ROBERTS, le terrier présente une ouverture en forme de cratère légèrement surélevé. On peut penser que les conditions de l'élevage étaient trop artificielles pour que l'Araignée ait montré un comportement normal. Néanmoins elle a construit dans la terre une galerie fermée, garnie d'un solide fourreau de soie, se tenant ensuite au fond de cette loge. Claude GIRARD ayant détruit ce terrier pour l'observer, l'animal a reconstruit ultérieurement une même galerie close. En fait, si le terrier, dans la nature, présente un orifice, on sait qu'il n'en est pas moins clos entièrement par la soie à 1,5 cm de profondeur, et P. L. G. BENOIT pense que *C. simoni* se comporte peut-être comme les autres *Atypidae* et frapperait ses proies à travers la soie. Claude GIRARD n'a pu observer directement la prise de nourriture, mais ayant mis dix larves de Coléoptères dans le cristallin, quatre seulement ont finalement été retrouvées vivantes. On peut supposer que l'Araignée a pu atteindre les autres au travers des parois de sa galerie.

Par ailleurs, sortie de son terrier, l'Araignée s'est montrée peu active, et il a fallu l'exciter pendant assez longtemps avant qu'elle ne prenne une attitude de défense, que j'ai représentée d'après une diapositive de Claude GIRARD (fig. 1).

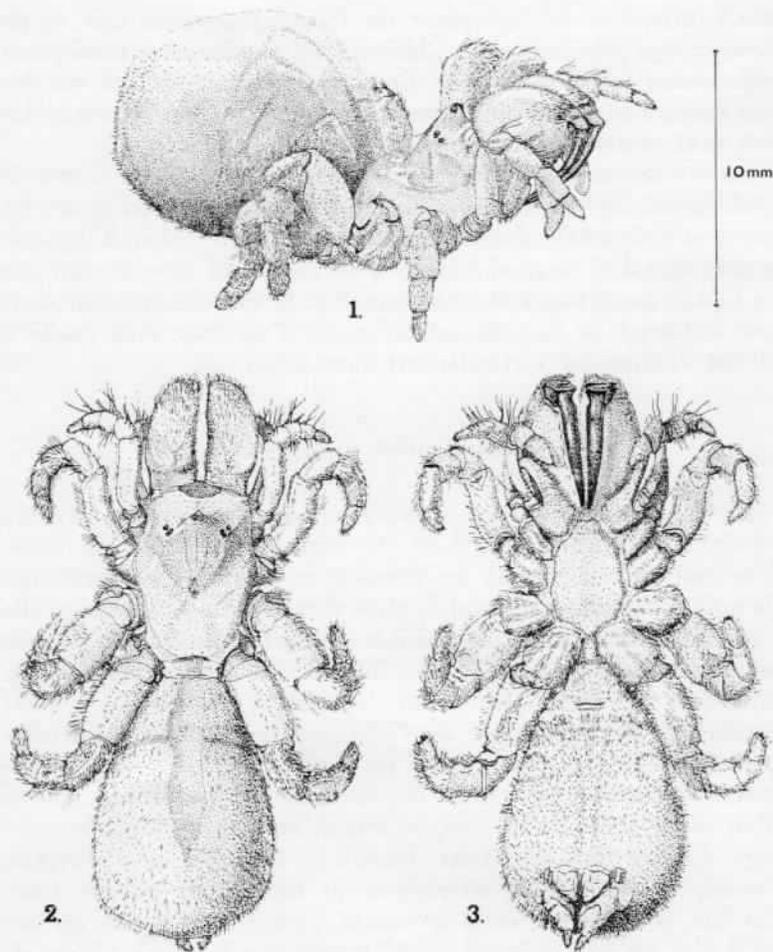


FIG. 1-3. — *C. simoni* Pocock. — 1, attitude de défense (d'après une diapositive de C. GIRARD). — 2, vue dorsale. — 3, vue ventrale.

3. OBSERVATIONS MORPHOLOGIQUES.

L'exemplaire est représenté en vue dorsale (fig. 2) et en vue ventrale (fig. 3). Sa longueur totale est de 22 mm. Tous les caractères morphologiques indiqués par P. L. G. BENOIT sont observables. Les pattes-mâchoires et les pattes I sont fortement comprimées et leurs fémurs, courbés, entourent les chélicères.

Les pattes II sont déjà plus robustes, les pattes III et IV sont particulièrement fortes. Ces trois dernières paires montrent bien, à partir des patellas, de courtes spinules rousses, très nombreuses, alors que les pattes I et les pattes-mâchoires n'en ont pas, mais possèdent de longues soies au sommet des crêtes antérieures et postérieures. Les fémurs de ces appendices ont effectivement une rangée de soies assez longues et fortes sur leurs crêtes inférieures, et une soie sur la face extérieure.

Les diapositives en couleur de Claude GIRARD permettent de se faire une idée de l'aspect de l'animal vivant. La cuticule du céphalothorax et des appendices est très pâle, d'un blanc jaune, très luisante. Aux extrémités des chélicères et des pattes II, III et IV se surimpose la teinte rousse des spinules et de la pilosité. La cuticule de l'abdomen est très fine et transparente. L'emplacement du vaisseau dorsal et de ses principales ramifications est très nettement visible au milieu de la masse gris-rose des diverticules intestinaux.

CONCLUSION.

La découverte de *Calommata simoni* à la station de Lamto vient compléter les connaissances actuelles sur la répartition géographique de cette espèce. Le Sud des savanes de Côte d'Ivoire représente maintenant la limite septentrionale du genre en Afrique, qui s'étend de là jusqu'au Transvaal. A Lamto, où de nombreux relevés dans le sol ont été effectués, il n'a été trouvé qu'un seul exemplaire de *C. simoni*, ce qui laisse à penser que c'est effectivement une espèce très peu abondante, bien qu'elle ait une aire de répartition très vaste. Ceci explique sans doute que l'espèce soit très mal représentée dans les collections et que peu de choses soient connues de sa biologie.

REMERCIEMENTS.

Je tiens à remercier Claude GIRARD pour le matériel et les renseignements qu'il m'a fournis, ainsi que M. E. DRESKO, qui a bien voulu se charger de vérifier la détermination du spécimen.

BIBLIOGRAPHIE

- BENOIT, P. L. G. — Le genre *Calommata* LUCAS en Afrique [*Aran.-Orth.-Atypidae*]. *Bull. Ann. Soc. R. Ent. Belg.*, **103**, 1967, p. 283 à 288.
- DELMAS, J. — Recherches écologiques dans la Savane de Lamto (Côte d'Ivoire) : premier aperçu sur les sols et leur valeur agronomique. *La Terre et la Vie*, **21**, 1967, p. 216 à 227.

(Laboratoire de Zoologie
de l'École Normale Supérieure,
46, rue d'Ulm, Paris, 5^e.)